

Michelet ou la résurrection comme méthode historiographique¹

Maria Juliana Gambogi Teixeira
(UFMG / CNPq / Brésil)

Que ce soit là ma part dans l'avenir, d'avoir, non pas atteint, mais marqué le but de l'histoire, de l'avoir nommée d'un nom que personne n'avait dit. Thierry y voyait une narration et M. Guizot une analyse. Je l'ai nommée résurrection, et ce nom lui restera.²

Ce passage du *Peuple* où Michelet nomme l'histoire « résurrection » a connu un bel avenir. Repris par l'historien à des moments clés de son œuvre, il a été reconnu par la critique comme le maître mot de son historiographie, réalisant ainsi, dans une certaine mesure, le vœu de l'auteur.

Il se peut que l'excentricité de cette dénomination n'ait pas été aussi criante aux oreilles de ses contemporains qu'elle peut l'être aux nôtres. Une recherche assez sommaire dévoile que le vocable « résurrection », tout comme ses formes dérivées (ressusciter, ressuscité), n'était pas inédit dans le discours historique contemporain³. Outre les références explicites au texte biblique, on retrouve sans peine ce terme employé en contexte séculier, et en particulier dans divers ouvrages historiographiques antérieures à la publication du *Peuple*, pour signifier le renouveau, la résurgence, le rétablissement, la reprise etc. Si l'on en reste aux auteurs que Michelet évoque dans l'extrait qui nous sert d'épigraphe, ce mot apparaît aussi bien dans l'œuvre de Thierry que dans celle de Guizot.

Dans le cas de Thierry, le recours à ce terme, quoique fréquent, n'a pas de gros enjeu. Je m'en tiendrai ici à un seul exemple, tiré des *Considérations sur l'histoire de France* (édition de 1842). Évoquant les « désastres de 1814 », Thierry parle d'une « sorte de résurrection du parti constitutionnel de 1789 », pour ensuite se référer aux « renouvellements de la pairie » par la Charte, affirmant que « ce n'était rien que la résurrection d'un vieux nom appliqué

¹ Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Paule Petitier, Aurélien Aramini et Claude Millet, dont les révisions et commentaires ont été décisifs pour la rédaction finale de cet article.

² Jules Michelet, *Le Peuple*, Flammarion, 1974, p. 73.

³ Je me suis restreinte ici à la consultation des textes de Guizot et Thierry antérieurs à 1846. Mais il me semble que cette piste, concernant le recours et l'usage du mot « résurrection » et ses dérivés dans la production historiographique de la première moitié du XIX^e siècle, pourrait apporter des éléments de réflexion fort intéressants, aussi bien du côté des historiens que du côté des écrivains de l'époque.

par fantaisie à une chose d'origine toute récente»⁴. Des occurrences similaires se retrouvent aussi bien dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* que dans *Dix années d'études historiques*⁵. Cet usage « laïc » et synonymique du terme apparaît aussi dans l'œuvre de Guizot. Dans son *Cours d'histoire moderne*, on le retrouve, entre autres, lorsqu'il est question des efforts de l'Église du IV^e siècle pour « ressusciter l'empire », ou bien quand il s'agit d'analyser le travail de Louis XIV pour « ressusciter le parti républicain » en Angleterre.⁶ Sans nier l'intérêt d'une recherche plus systématique, ces exemples laissent penser que le terme « résurrection » et ses dérivés faisaient partie du lexique courant à l'époque, au moins en ce qui concerne le discours historiographique.⁷

Et cependant, il est évident que la formule micheletienne vise « plus haut et plus loin ». La « résurrection » chez Michelet ne prétend pas moins que définir la tâche de l'histoire, « marquer le but » de cette discipline. Or, là encore, on aurait pu critiquer son supposé caractère inédit, en lui trouvant des précédents.

En effet, si l'on revient à Guizot, on retrouvera ce vocable dans le premier tome de son *Histoire de la civilisation en France*, et dans un sens apparemment assez proche de celui de Michelet, signalant ce qui constitue le socle du travail historiographique. En substance, sa démarche part d'une reprise des catégories centrales de la pensée éclectique – celles de la synthèse et de l'analyse, présentées au tout début de l'œuvre – qu'il rebaptisera respectivement « anatomie » et « physiologie » historiques. Guizot distingue par là deux dimensions dans l'histoire : l'anatomie renvoie aux « faits proprement dits, [aux] événements extérieurs, visibles » et à son établissement savant et critique ; la physiologie, au plan interprétatif et au système causal sous-jacent⁸. C'est la fusion nécessaire entre ces deux plans, établie par la démarche narrative, qui lui donne l'occasion de parler d'une résurrection dans l'histoire :

Ni l'anatomie, ni la physiologie historique ne sont l'histoire complète, véritable. Vous avez énuméré les faits ; vous savez suivant quelles lois générales et intérieures ils sont produits. Connaissez-vous aussi leur physionomie extérieure et vivante ? [...] Assistez-vous au spectacle de la destinée et de l'activité humaine ? Il le faut absolument, car ces faits qui sont morts, ont vécu, ce passé a été le présent ; s'il ne l'est pas redevenu pour

⁴ Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens précédés de Considérations sur l'histoire de France*, t. 1, Paris, Just Tessier, Libraire-éditeur, p. 198.

⁵ En voici quelques exemples : dans l'*Histoire de la conquête*, on lit que « le règne de Henri d'Anjou [a été d'abord perçu] comme une époque de soulagement et, en quelque sorte, de résurrection du peuple anglais » (t. 2, p. 353). Dans *Dix années d'études historiques*, le mot apparaît dans une référence à l'époque de la mort de Cromwell, après laquelle la réapparition de l'esprit de liberté dans le peuple a paru à l'armée comme une « résurrection menaçante ». (p. 74).

⁶ François Guizot. *Cours d'histoire moderne*, Paris, Pichon et Didier, Éditeurs, 1828, p. 24 et 27.

⁷ En somme, il me semble (mais une recherche plus systématique serait souhaitable) que les exemples collectés chez Thierry et chez Guizot impliqueraient un usage assez restrictif et méfiant de ce mot. Dans ces extraits, la résurrection aurait donc tendance à se confondre avec un renouveau ou une réapparition fautive ou forcée de quelque chose qui n'existe plus.

⁸ Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, Paris, Didier, Libraire-Éditeur, 1840, p. 315.

vous, si les morts ne sont pas ressuscités, vous ne les connaissez pas, vous ne savez pas l'histoire.⁹

De prime abord, on pourrait croire que Michelet, dans cet extrait de 1846, ne reprend le terme employé par Guizot que pour s'en démarquer, et réaffirmer ce qui le distingue à la fois de lui et de Thierry. Car nous savons que Guizot, tout en plaidant pour envisager l'histoire comme une « résurrection », a été beaucoup plus porté à réaliser un travail analytique, à l'exposition plus au moins illustrée des idées phares qui guideraient, d'après lui, l'aventure des hommes dans le temps. Tandis que Thierry, ne serait-ce que par l'importance fondatrice qu'il accorde au récit dans l'histoire,¹⁰ privilégie la voie narrative comme socle de l'exercice historiographique. Michelet, au contraire, en fusionnant de façon plus systématique et l'analyse et le récit, aurait su faire de son histoire la véritable « résurrection » que Guizot appelait de ses vœux¹¹. Il aurait mis en œuvre la formule de l'histoire résurrection, mais sans l'avoir inventée.

Or, il me semble qu'une telle supposition, d'après laquelle l'histoire-résurrection de Michelet ne serait qu'une reprise de ce qui avait déjà été conçu par Guizot reviendrait à perdre de vue ce qui constitue le défi et les difficultés propres à cette première génération d'historiens modernes, pour lesquels la scientificité et donc la légitimité de leur discipline relevaient justement de leur capacité à fondre et l'évidence des faits et leurs conditions interprétatives dans l'histoire¹². En schématisant, on peut dire que le problème est, d'abord, celui du saut qu'implique le passage entre l'établissement des faits (par la voie de la critique des documents et de la tradition archivistique) d'une part, et de l'autre la détermination des causes et des raisons (par la voie des philosophies de l'histoire). La fusion ou, pour parler comme Michelet, la « chimie » de cette opération d'unification est loin d'être techniquement neutre et ne résulte pas d'une simple addition, en cela même que l'établissement de faits et la reconstitution de leur enchaînement logique s'y infléchissent l'un l'autre nécessairement. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette génération d'historiens a été très active dans le débat philosophico-politique, tout en divergeant beaucoup dans le choix des concepts sur lesquels chacun bâtera son projet historiographique. Si cette génération a trouvé son impulsion originaire dans un défi commun (fonder la science historique), les travaux qu'elle

⁹ Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, Paris, Didier, Libraire-Éditeur, 1840, p. 392.

¹⁰ C'est ce qu'on lira, par l'exemple, dans la lettre IV de son *Lettres sur l'Histoire de France*, où Thierry affirme que « La première qualité de l'historien, ce n'est pas la fidélité à telle ou telle opinion juste, grande, honnête ; c'est la fidélité à l'histoire elle-même : l'historien doit être peintre avant tout. » Voir Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, p. 78.

¹¹ Cette lecture me semble diriger les propos de Paul Viallaneix dans l'article « Guizot historien de la France », lorsqu'il affirme que « Le plus souvent, il (Guizot) s'abstient de la vivante synthèse qui réactualiserait le mélange, historiquement accompli, des “éléments” séparés les uns des autres par l'analyse. Il se contente d'énoncer la formule quasi chimique du mélange, alors que la procédure de la chimie exigerait que soit bel et bien tentée la “réaction” synthétique. Un Michelet oserait ici mettre en œuvre la “violente chimie morale” qui s'impose et qui aboutit, selon lui, à une “résurrection intégrale du passé”. » Voir Marina Valensise (dir). *François Guizot et la culture politique de son temps*, p. 247.

¹² Je suis ici, de très près, l'argument déployé par Marcel Gauchet dans son *Philosophie de l'histoire de France*, Paris, éditions du Seuil, 2002.

produisit, parce qu'ils dépendaient non pas de l'adhésion à une discipline déjà établie mais de sa création, sont fort différents dans leurs orientations et leurs résultats.

En ce qui concerne Michelet surtout, nous savons que cette création ne sera pas l'œuvre d'un seul texte, mais qu'elle se déploiera au fur et à mesure de l'élaboration de son oeuvre. En effet, l'annonce de la « résurrection » en 1846 est précédée par un long cheminement de pensée qui se prolonge au-delà ; son importance réside dans le fait qu'elle peut tenir lieu de leitmotiv nous permettant de mettre en lumière un moment important de ses réflexions sur l'histoire.¹³

Mon hypothèse est que ce baptême de l'histoire comme résurrection signale un moment d'inflexion majeur de sa conception historiographique, moment dans lequel cette tâche se complexifie par rapport à la manière dont elle a été conçue et pratiquée jusque-là par Michelet. Moins qu'une rupture, cette inflexion reprend mais surtout approfondit un travail de pensée déjà à l'œuvre depuis le début de la carrière de l'auteur, tout en réajustant certaines conceptions auparavant épousées et dont les effets sont particulièrement sensibles dans la manière par laquelle Michelet conçoit le rapport entre passé et présent.

Étant donné qu'un tel horizon implique une quantité de productions impossible à traiter dans le cadre d'un article, je propose d'étudier ici la comparaison entre deux développements qui relèvent du « commerce de l'historien avec les morts de l'histoire », périphrase qui semble accompagner toute l'œuvre historiographique micheletienne et qui peut servir, à un certain niveau, en tant que modulation générale de la démarche résurrectionniste. Les extraits choisis pour cette comparaison sont issus, tous les deux, de l'œuvre publiée du vivant de Michelet et ont vocation à tenir lieu de « discours sur la méthode ». Plus précisément, il s'agira de comparer l'évocation des morts telle qu'elle apparaît dans le livre IV de l'*Histoire de France*, daté de 1833, et l'un des développements autour de la résurrection offert par *Le Peuple*.¹⁴ Ce qui s'éclairerait par cette comparaison, c'est que si le commerce avec les morts peut être considéré comme une figure majeure de la pensée micheletienne depuis le début de son œuvre historiographique, il ne se présente pas depuis toujours sous la même lumière et avec les mêmes buts. Passons à la comparaison.

Le premier extrait apparaît dans les « Éclaircissements » du livre IV de l'*Histoire de France*. Cette place atteste son statut épistémologique, les explicit et les incipit étant un

¹³ Je souscris donc à la thèse selon laquelle l'œuvre de Michelet est celle d'un historien philosophe et, partant, doit être lue dans cette perspective. La particularité de l'historiographie philosophique de Michelet serait de se constituer à mesure et en réponse aux défis lancés par l'histoire. Parmi les interprètes qui explorent une telle approche, il faut en particulier nommer Claude Lefort, Jean-Michel Rey, Olivier Remaud et Aurélien Aramini. Quoiqu'étrangers au domaine proprement philosophique, les travaux de Paule Petitier sur Michelet s'inscriraient, d'après moi, dans cette même démarche critique.

¹⁴ Comme l'indique l'extrait en question par le recours au passé (« je l'ai nommé résurrection »), il ne s'agit pas là de la première référence au mot en tant que sens et but de sa démarche historique. Le Journal en fournit quelques exemples, mais si l'on se cantonne à l'œuvre publique, il y aurait au moins une référence explicite à l'histoire comme résurrection, faite à l'occasion de la quatrième leçon (pages 358 et 359) de son Cours au Collège de France de 1840. Cependant, dans la mesure où ce Cours n'était pas destiné à la publication du vivant de Michelet, il est toujours pertinent d'attribuer au *Peuple* l'inauguration du motif, au moins à destination du grand public.

espace privilégié pour les considérations méthodologiques dans l'économie de l'œuvre micheletienne.¹⁵ De même son sujet principal : baptisé par la critique « Vision des archives », il retrace l'histoire de la constitution des Archives royales, dont Michelet dirigeait à l'époque la Section historique. Nous savons l'importance que l'historien accordera à ce que ce poste lui procure, à savoir le contact direct et nécessaire avec la masse de documents des Archives de France.

Je ne reprendrai pas ici tous les éléments de ces « Éclaircissements », qui ont été déjà fort bien analysés par Paule Petitier dans « La Découverte du Passé »¹⁶. Ce qui m'intéresse tout particulièrement dans cet explicit sont les pages finales où les morts sont évoqués de manière frappante.

Tout d'abord, il s'agit d'«un mouvement, un murmure», rompant le « silence apparent » des Galeries des Archives, et qui, d'après Michelet « n'était pas de la mort ».¹⁷ « Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour ». « Tous vivaient et parlaient », comparables à une vraie Babel des voix, à un tel point qu'il a fallu à l'auteur les réprimander : « Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous, vous avez droit sur l'histoire »¹⁸. Cependant, cette promesse que l'historien leur fait n'est pas à même de calmer ces plaideurs. « Ils tiraient du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel Ange, ou dans la Danse des morts. » À l'historien il ne resterait donc qu'à essayer de « reproduire cette danse galvanique qu'ils menaient autour de [lui] ». Cette histoire reproduit, et par conséquent représente : c'est alors sa façon de répondre aux demandes des défunts et, peut-être, de contrer leurs mouvements. En analysant ce même extrait, Paule Petitier constate, dans l'article cité plus haut, que ce qui se joue vers 1830, lorsque Michelet évoque ce «soulèvement des morts » implique le défi de les faire parler sans pour autant leur donner prise sur le présent. « L'énergie décelée dans le passé, sous la forme de ce désir irrépressible des morts pour la vie, est dangereuse »¹⁹. Elle doit être soumise donc à la « sublimation », ou à la « symbolisation apporté par le discours savant de l'historien. »

La reconnaissance voulue « des aïeux » entre en tension avec l'oubli du passé, conçu comme un *don* français : « nous avons entre tous les peuples, nous autres Français, ce don

¹⁵ Voir, en particulier, l'Introduction de Claude Lefort dans Jules Michelet, *La Cité des vivants et des morts*, Paris, Belin, 2002.

¹⁶ Paule Petitier, « La découverte du passé chez A. Thierry et Michelet », in Jacqueline Carroy et Nathalie Richard (dir.), *La Découverte et ses récits*, L'Harmattan, 1998. L'argument qui s'en suit est fort redevable de cet article, sans pour autant explorer toutes les possibilités ouvertes par l'auteure.

¹⁷ Jules Michelet, *Histoire de France, Tableau de la France, Les Croisades, Saint Louis*, t. 2, Éditions des Équateurs, 2008, p. 439 et passim.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ Paule Petitier, « La découverte du passé... », art. cit., p. 208.

que souhaitait un ancien, le don d'oublier»²⁰ . Mais l'oubli entre lui-même dans la dynamique du devenir : « Ainsi va ce peuple se transformant et s'oubliant lui-même. »²¹

Alors, pourquoi se rappeler, pourquoi se mettre à la merci de ce commerce dangereux avec les morts ? Peut-être pour conjurer définitivement ces ombres dissonantes du passé, en les amenant à bien voir l'accord ultime de ce qui a été dans ce qui est, la sublimation du passé qui constituerait le présent. Car si l'historien affirme le droit de tout élément du passé à devenir histoire, ce droit se soumet à la « condition de permettre que, la diversité s'effaçant peu à peu, l'identification du pays succède à son tour »²². C'est ce qu'on lira dans les dernières lignes de ce chapitre et, par conséquent, du livre qu'il clôt :

La France une et identique d'aujourd'hui peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra pas reconnaître la Gascogne, ni le Provençal la Provence. À quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers volumes de cette histoire la présenteront dans son unité.²³

Si le mot « résurrection » ne vient pas sous la plume de Michelet à ce moment précis, mais plutôt l'idée de « reproduire », ou de faire « reparaître », « revivre » les morts, c'est peut-être parce que ce commerce n'a d'autre but que de renforcer ce qui est, ce qui se présente au présent. Sous cet angle, il n'était peut-être pas illusoire de projeter, comme le faisait Michelet à l'époque, la fin de son *Histoire de France* dans un futur proche.

Treize ans plus tard, lorsque l'histoire résurrection apparaît, pour la première fois, dans une publication micheletienne, le projet de son *Histoire de France*, jamais abandonné, semble déjà moins simple à accomplir.²⁴ Il s'étire dans le temps, cédant la place à d'autres titres qui, sans trahir la dimension historique de sa démarche, complexifient sa compréhension. Si *Le Peuple* ne revient pas sur ce retard pris sur le plan originel, il fournit, par le mot « résurrection », au moins une piste pour commencer à le comprendre.

La résurrection alors évoquée est assez différente de cette rencontre avec les morts que je viens de commenter. Sans doute ce livre n'est pas spécialement conçu comme un traité de méthodologie historique. On peut cependant y trouver des passages riches pour notre propos. Parmi eux, au moins un extrait s'impose, parce qu'il nous livre une nouvelle image de cette rencontre entre l'historien et le passé. L'extrait en question se trouve dans la

²⁰ Jules Michelet, *Histoire de France, Tableau de la France, Les Croisades, Saint Louis*, t. 2, p. 440

²¹ Ces commentaires, dans la mesure où ils se concentrent exclusivement sur un passage du tome 2 d'*Histoire de France* (Éditions des Équateurs), peuvent fort bien être contredits par une analyse appréhendant la totalité des propos de ce même livre. Il me semble que l'éventualité d'une telle contradiction pourrait s'expliquer par l'acheminement même de la pensée micheletienne, peu portée à surgir d'un bloc. De même, elle pourrait s'ajuster aussi à la tension entre l'influence éclectique et l'influence de Vico dans sa pensée, tension qui a été fort bien explicitée par Georges Navet dans son article « Les deux sexes de l'esprit : analyse et synthèse chez Michelet ». (Paris : École des hautes études en sciences sociales, 1987, *Les Travaux de l'Atelier Proudhon*).

²² Jules Michelet, *Histoire de France, Tableau de la France, Les Croisades, Saint Louis*, t. , p. 440.

²³ Jules Michelet, *Histoire de France, Tableau de la France, Les Croisades, Saint Louis*, t. , p. 440.

²⁴ Il n'est alors qu'au volume 6 d'un projet qui comprendra, à la fin, 17 volumes.

deuxième partie de l'œuvre. Le chapitre « L'instinct du peuple, altéré mais puissant » s'ouvre sur une interpellation fictive de la critique, réagissant aux propos tenus jusqu'alors par l'auteur. Impatiente, elle lui jette le défi d'offrir, sans plus de délais, un remède contre les servitudes et les maux qu'il vient de décrire. Le mal est intérieur, lui répond Michelet, et pour bien le comprendre il aura fallu prendre une route « longue, mais légitime, et nulle autre ne l'était »²⁵. Cette route, c'est l'histoire dans sa capacité à « relier sans peine (les phénomènes présents) à son passé »²⁶. C'est alors qu'apparaît la réflexion qui nous intéressera ici :

Que des choses, effacées à demi dans nos mœurs populaires, semblaient inexplicables, dépourvues de raison et de sens, et qui reparaissent pour moi dans leur accord avec l'inspiration primitive, se sont trouvées n'être autre chose que *la sagesse d'un monde oublié...* *Pauvres débris sans forme que je rencontrais sans les reconnaître*, mais, par je ne sais quel pressentiment, je ne voulais pas les laisser traîner sur le chemin ; au hasard, je les ramassais, j'en remplissais les pans de mon manteau... Puis, en bien regardant je découvrais avec une émotion religieuse, que ce n'était ni pierre, ni caillou, que j'avais rapporté, mais les os de mes pères.

Cette critique du présent par le passé, par la comparaison variée des peuples, des âges différents, je ne pouvais la faire dans ce petit livre. Elle ne m'en a pas moins servi à contrôler, éclairer les résultats que me donnaient sur nos mœurs actuelles l'observation, la lecture, l'information de toute espèce²⁷.

Sans doute *Le Peuple* met-il en scène la division des classes et la servitude. Mais Michelet s'y bat contre une fracture plus profonde encore, atteignant le cœur même de cette nation qui apparaissait si soudée, si unie en 1833. Il y a donc un renversement de point de vue concernant le présent, désormais fracturé et virtuellement mortifère. Mais plus qu'un simple retournement de perspective sur le présent, c'est une nouvelle direction que prend ce qui se dessine désormais comme sa tâche d'historien. L'accès au passé se complique : sans murmures, sans mouvement, il n'est même pas reconnaissable, ayant perdu sa forme humaine. La collecte de « ces pauvres débris sans forme » se fait donc au hasard, sans que rien ne nous assure contre l'oubli d'autres cailloux. L'acte de reconnaissance, qui n'est plus cette fois-ci immédiat, s'inscrit dans une démarche intellectuelle où il sera moins question de nos pères les Français que de nos pères les Hommes, comme l'indique assez bien la note de bas de page où Michelet renvoie explicitement à ses *Origines du droit* et à la démarche universaliste qui le caractérise.²⁸

²⁵ Michelet, *Le Peuple*, p. 156.

²⁶ *Ibid.*, p. 157.

²⁷ *Id.* (C'est moi qui souligne.)

²⁸ Renvoi donc à un livre où, malgré « le français » du titre, imposé comme on le sait par l'éditeur, il sera question d'établir, par l'investigation et la mise en rapport des formules juridiques ancestrales des traditions et des peuples divers, une « biographie juridique de l'homme ». Je ne veux pas par là nier la dimension patriotique de l'œuvre quoiqu'elle me semble être contrée par l'extension de son appel au droit pour tous les sans droits, dans une démarche qui dépasse de beaucoup la nation française, autant dans sa description des barbares que dans sa disposition à inclure dans cette cité les enfants et les animaux. Dans ce sens, je souscris la lecture d'Aurélien Aramini : « Il s'agit pour Michelet de résoudre l'antagonisme entre les classes supérieures et les classes inférieures non pas en montrant l'existence d'une sagesse réfléchie du peuple-plebs mais en soutenant que sa sagesse instinctive – dont l'animal est porteur – a droit de cité.

Mais ce changement de la forme d'apparition et de reconnaissance du passé entraîne aussi une autre logique quant à sa réception dans le présent. Dans cette image d'un passé en cailloux, au-delà d'une métaphore renvoyant à la démarche investigatrice et interprétative des documents et à son extension bien au-delà du champ des archives, on doit reconnaître combien cet élargissement du champ de « collecte » impose une autre dynamique entre passé et présent, histoire et historien. Car désormais, ce n'est plus tant à lui de conduire la critique, d'être son auteur ; ce n'est plus le présent qui dirige, coordonne le passé, mais le contraire. Ce sont les os du passé qui interpellent, critiquent le présent, ce sont eux qui « contrôlent et éclairent les résultats fournis par la lecture et l'observation de toute espèce », autrement dit, par les démarches intellectuelles telles qu'elles se présentent à l'heure actuelle, y compris celles faites par l'historien lui-même.

Il se dessinerait ainsi un renversement de perspective historiographique, marqué, entre autres, par l'appel à la résurrection en tant que sens ultime de la démarche de l'historien. Les motivations qui ont pu le conduire à un tel renversement sont plus complexes que ce que l'on pourrait évoquer en quelques pages. Je ne peux donc proposer que quelques pistes, qui demanderaient à être développées ultérieurement.

Sans doute voit-on entre ce qui se joue en 1833 et le scénario de 1846 une accentuation de la vocation morale (qu'on pourrait appeler de nos jours aussi politique, dans un sens large du terme) de cette œuvre historique, largement alimentée par la « perte des illusions de juillet » et par sa crispation vis-à-vis la Monarchie constitutionnelle. Parallèlement, si l'on suit le cours du mot « résurrection » dans ces papiers intimes antérieurs à la composition du *Peuple*, l'on reconnaîtra l'acheminement de cette idée surtout entre les années 1839 et 1842, dates qui renvoient à deux décès particulièrement douloureux pour l'historien : celui de sa première femme et celui de son amie Mme Dusmenil. Outre le registre de ses peines, les notes de cette période concentrent une quantité impressionnante de considérations ayant rapport à la mort et à la résurrection par l'histoire. Ainsi de l'évocation de Camões et de son poste d'administrateur des biens des décédés, de la définition de l'histoire en tant que « chimie morale », du long passage sur le « silence de l'histoire » et l'historien Œdipe.²⁹

On pourrait être tenté de travailler séparément ces deux axes (celui de son éloignement critique vis-à-vis de la politique du juste-milieu et celui de ses considérations mi intimes, mi théoriques, suscités par l'expérience du deuil). Or une telle approche méconnaîtrait les liens serrés entre les théories historiographiques alors conçues et les conceptions politiques qu'elles engagent (dont l'exemple le plus visible est celui de Guizot), tout comme l'impact proprement théorique des affects privés sur la pensée de Michelet. Comme il le reconnaît lui-même lors d'un tout symbolique dimanche de Pâques de 1842 :

Il n'est pas question de faire des humbles autre chose que des humbles ; le grand banquet démocratique se contente de leur réserver une place en tant que tels. » Aurélien Aramini. *Michelet, à la recherche de l'identité de la France – de la fusion nationale au conflit des traditions*. Besançon. Presses universitaires de Franche-Comté, 2013, p.184.

²⁹ Le lecteur les retrouvera dans le premier tome du *Journal*, dans les pages suivantes : 326, 362, 377-78.

« Mes événements, chose étrange, ce sont mes idées. À côté d'une réalité si douloureuse, mais à cause de cette réalité, j'ai persisté ces jours-ci à transformer ma formule. »³⁰

Transformation de sa formule, c'est-à-dire, révision systématique des paradigmes et des fondements de sa pratique historique. Je termine cet article en attirant l'attention sur quelques pistes qui me semblent importantes pour ce qui est des enjeux théoriques de la résurrection.

Si l'on porte attention aux notes du *Journal* et en particulier à cette année de 1842, le sens de cette transformation de formule gagne quelques lueurs. Face à un besoin pressant de refaire les liens entre le présent et le passé, Michelet s'interroge sur la « véritable dialectique » qui devrait relier « une génération à l'autre »³¹. Cette dialectique vise, certes, le présent, mais un présent alors différemment conçu : « Il faut que le jeune et orgueilleux présent apprenne dans la forme éphémère et défaillante du passé à reconnaître ce qu'il contient d'impérissable ». Ou, autrement dit :

il faut que la conséquence n'oublie pas, ne méconnaisse pas les prémisses, sous prétexte qu'elle est prémisses à son tour. Si elle n'est pas cette génération intermédiaire, humble à l'égard du passé, de l'avenir, humble et intelligente, elle cesse d'être un moyen terme.³²

Quoiqu'il n'emploie pas, à ce moment précis, le mot *résurrection*, il me semble que l'idée hante ses propos, ne serait-ce qu'à travers l'étymologie, si répandue à l'époque, associant religion à liaison (*religo* = lien ou liaison ou relier), au moins par la proximité évidente entre la continuité de cette réflexion et l'extrait du *Peuple*, cité précédemment :

Oui un lien intime unit tous les âges. Nous nous tenons, générations successives, non pas comme les anneaux d'une chaîne, non pas comme les coureurs dont parle Lucrèce, qui se passent le flambeau. Nous nous tenons bien autrement. Nous avons été tous dans les reins de premiers pères, dans le sein des femmes d'alors ; que cela soit pris ou non au sens matériel, il n'importe. Un même esprit fluide court de génération en génération. Des mouvements instinctifs nous font tressaillir pour le passé, pour l'avenir, nous révèlent la profonde identité du genre humain.³³

Mais comment s'opéra cette transformation ? Par quels moyens, quelles voies ? On sait que 1842 est l'année où Michelet professera au Collège de France un cours intitulé « Philosophie de l'histoire ». Malheureusement, par des raisons diverses, la transcription de ce cours est fort déficiente, peu apte à nous fournir un éclairage sur ce qui a été vraiment discuté. À l'aide des notes autographes probablement issues du fonds Michelet (Bibliothèque historique de la Ville de Paris), Paul Viallaneix essaie de combler un peu ce vide :

Après coup, à une date indéterminée, Michelet résumera le parti personnel que son enseignement du printemps 1842 lui permit de tirer d'une crise particulièrement douloureuse, en l'obligeant à exercer sa « dialectique intérieure » : « Je refis mon cours,

³⁰ Jules Michelet, *Journal*, t. 1 (1828-1848), Paris, Gallimard, 1959, p. 385.

³¹ Jules Michelet, *Journal*, t. 1, p. 392.

³² *Ibid.*, p. 391.

³³ *Ibid.*, p. 393.

philosophie de l'histoire (11 mars). J'arrachai de ma science une *vita nuova* : 1. D'abord intérieure, histoire de l'histoire ; 2 puis perpétuité ? identité ? plus de mort ? 3 l'âme fait son corps : Leibniz, Vico. Une seule cause : la liberté se causant ; 4 plus de classifications, plus d'histoire, de religion, de philosophie, etc. ; 5 je découvre ma propre histoire, ma dialectique intérieure, libre mais inconsciente de 1827 à 1842."

Il semble que ce besoin de « transformer sa formule », témoigné par le Cours tout comme par cette note reprise par Viallaneix, indique assez bien la piste philosophique comme la voie nécessaire pour mieux percevoir l'enjeu de cette historiographie resurrectionniste. Entreprise qui dépasse, hélas, le cadre de cette intervention. Restons donc dans les bornes de ce qui a été plus convenablement mis en lumière. Oubli comme composante de la création du présent, présent comme figure de l'oubli : voilà ce qui se joue entre l'histoire qui fait revivre les morts, telle qu'elle se fait en 1833, et l'histoire qui ressuscite le passé, telle que cela semble être le cas à partir d'un certain moment de sa démarche. Entre les deux, une « transformation de formule » dont la teneur philosophique reste à préciser.